



CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12 et L1122-13 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du CONSEIL qui aura lieu le mardi 31 mai 2022 à 19h00 à la salle de Gentinnes

ORDRE DU JOUR

Séance publique

1. Prestation de serment de M. Olivier BOUVIN en qualité d'agent constatateur en matière d'urbanisme/ob
2. COMPTE DU CPAS POUR L'EXERCICE 2021 - APPROBATION
3. COMPTE COMMUNAL POUR L'EXERCICE 2021 - APPROBATION
4. PROCES-VERBAL DE VERIFICATION DE CAISSE A LA DATE DU 31/12/2021 - INFORMATION/tco
5. DOTATIONS COMMUNALES ORDINAIRES AUX FABRIQUES D'EGLISE - EXERCICE 2022
6. DOTATION COMMUNALE EXTRAORDINAIRE EN FAVEUR DES SCOUTS DE LA 100ème B.W. DE CHASTRE - APPROBATION
7. Tutelle - Décision prise par les Autorités de Tutelle - Information/jb
8. ORES - Assemblée générale du 16 JUIN 2022 - Points portés à l'ordre du jour - Approbation/jb
9. BRUTELE - Assemblée générale ordinaire du 14 juin 2022 - Points portés à l'ordre du jour - Approbation/jb
10. IPFBW - Assemblée générale du 14 juin 2022 – Points portés à l'ordre du jour - Approbation/jb
11. UVCW - Assemblée générale ordinaire du 8 juin 2022 -- Points portés à l'ordre du jour - Approbation/jb
12. ETHIAS - Assemblée générale ordinaire du 09 juin 2022 à 10h30 - Points portés à l'ordre du jour - Approbation/jb
13. ETHIAS - Assemblée générale extraordinaire - report de date suite au quorum non atteint- information/jb
14. inBW : Convocation à l'Assemblée générale du 22 juin 2022 - Points portés à l'ordre du jour - Approbation/jb
15. OTW - Convocation à l'Assemblée générale ordinaire du 8 juin 2022 - Points portés à l'ordre du jour- Approbation/jb
16. Intercommunale ECETIA : adhésion coopérateur communal - Approbation/cvm
17. Télétravail structurel et occasionnel : annexe au règlement de travail - Approbation/cvm
18. Police - Sanctions administratives communales - Désignation d'un fonctionnaire - Approbation/cvm
19. Fabrique d'église Saint - Géry- Compte de l'exercice 20201- Approbation/nv

20. Fabrique d'église Sainte - Famille de Cortil - Compte de l'exercice 2021 - Approbation/nv
21. Fabrique d'église Saint-Pierre de Noirmont - Compte de l'exercice 2021 - Approbation/nv
22. Fabrique d'église Sainte - Gertrude de Gentinnes - Compte de l'exercice 2021 - Approbation/nv
23. Fabrique d'église Notre Dame Alerne de Chastre - Compte de l'exercice 2021 - Approbation/nv
24. Fabrique d'église Saint-Jean-Baptiste - Compte de l'exercice 2021 - Approbation/nv
25. Désignation d'un auteur de projet pour la réalisation de l'étude et de la surveillance de travaux de voiries - Approbation des conditions et du mode de passation/agh
26. Convention d'entretien des sépultures militaires dans la nécropole militaire française de Chastre - Approbation/agh
27. Adoption du Règlement de police relatif à la fermeture de plusieurs lieux publics dangereux en cas de tempête, d'orage ou de grands vents - Approbation/agh
28. Réalisation de l'inventaire amiante des bâtiments communaux - Approbation des conditions et du mode de passation/agh
29. Entretien et petites réparations des cours d'eau, des bassins d'orage et des petits ouvrages en bordure ou sur cours d'eau - Adhésion à la centrale de marché de la province du Brabant wallon - Approbation/agh
30. Acquisition de deux véhicules électriques - Approbation des conditions et du mode de passation/agh
31. Projets d'investissements cyclables de la Province - réseau points-noeuds - Approbation/lg
32. Renonciation à la convention d'occupation récurrente d'un local communal - La Touline A.S.B.L - Monsieur Martin BOUHON - Information/acd

Huis clos

33. Agent Constatateur - Confirmation désignation - Approbation/cvm
34. Désignation d'une enseignante primaire temporaire dans le cadre d'une ouverture de classe DASPA, pour 12 périodes/semaine du 02/05/2022 au 30/06/2022, à l'entité pédagogique de Blanmont - Ratification/nvv/am
35. Désignation d'une institutrice maternelle temporaire pour 13 périodes/semaine du 21/03/2022 au 30/06/2022 à l'entité pédagogique de CHASTRE- Ratification/nvv/mc
36. Désignation d'une institutrice primaire temporaire pour prolongation de 6 périodes covid/semaine, du 02/04/2022 au 30/06/2022 sur les 3 entités pédagogiques de la commune de Chastre - Ratification/nvv/mh
37. Désignation d'une institutrice primaire temporaire, pour 1 période/semaine "Mission" à l'entité pédagogique de Cortil-Noirmont, du 01/04/2022 au 30/06/2022 - Ratification/nvv/al
38. Désignation d'une institutrice primaire temporaire, pour prolongation 1 période covid/semaine, à l'entité pédagogique de Cortil-Noirmont, du 01/04/2022 au 30/06/2022 - Ratification/nvv/al
39. Désignation d'une Maître de religion catholique temporaire, pour 12 période/semaine du 19/04/2022 au 24/06/2022, aux entités pédagogiques de Cortil-Noirmont, Chastre et Blanmont - Ratification/nvv/ec
40. Désignation d'une Directrice d'école temporaire à horaire complet, du 23/04/2022 au 30/06/2022 pour l'entité pédagogique de Cortil-Noirmont- Ratification/nvv/eb
41. Désignation d'une Directrice d'école temporaire à horaire complet, du 01/04/2022 au 28/02/2023 pour les entités pédagogiques de Chastre et Blanmont- Ratification/nvv/mlj

Extraits du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal

Article 20 - Sans préjudice de l'article 22, pour chaque point de l'ordre du jour des réunions du conseil communal, toutes les pièces se rapportant à ce point – en ce compris le projet de délibération et la note de synthèse explicative visés à l'article 10 du présent règlement – sont mises à la disposition, sans déplacement, des membres du conseil, et ce, dès l'envoi de l'ordre du jour:

Cette consultation pourra être exercée par voie électronique.

Durant les heures d'ouverture des bureaux, les membres du conseil communal peuvent consulter ces pièces au secrétariat communal.

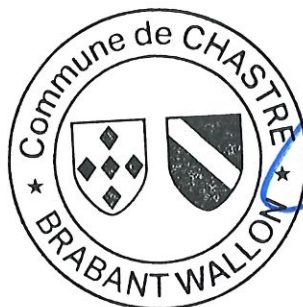
Article 21 - La directrice générale ou le fonctionnaire désigné par elle, ainsi que le directeur financier ou le fonctionnaire désigné par lui, se tiennent à la disposition des conseillers afin de leur donner des explications techniques nécessaires à la compréhension des dossiers dont il est question à l'article 20 du présent règlement, et cela pendant deux périodes précédant la séance du conseil communal, l'une durant les heures normales d'ouverture de bureaux, et l'autre en dehors de ces heures.

Par « période » au sens du présent règlement, il y a lieu d'entendre une période de 60 minutes.

Les membres du conseil communal désireux que pareilles informations leur soient fournies peuvent prendre rendez-vous avec la ou le fonctionnaire communal·e concerné·e afin de déterminer à quel moment précis au cours de la période envisagée ils lui feront visite, et ce, afin d'éviter que plusieurs conseiller·e ;s sollicitent en même temps des explications techniques sur des dossiers différents

La Directrice générale ff

VAN MEENSEL Cécile.



Le Bourgmestre

CHAMPAGNE Thierry